Paul Lantieri s'est livré, à l'ouverture du procès le 27 mai, après cinq ans et demi de cavale et se trouve en détenter Paul Barril, ancien patron du GIGN, mais surtout Olivier Bazin, interlope consultant en Afrique et en pétrole, afin ont été réclamés contre ces deux *"supplétifs"* qui composent *"une scorie du dossier"*. chissement des fonds de son père Nick Venturi, et de Théophile Skillas, un proche de Roland Cassone. **Luc LEROUX**

Dans les cercles de jeux, la loi encourage la fraude

"Le cercle de jeux, véritable rocher offshore sur le territoire national, niche fiscale institutionnalisée, banque molle où se croisent, s'ignorent ou s'acoquinent cartonneurs, tricheurs, brelandiers, décavés et affairistes souvent tutoyés et grondés par le grand banditisme..." Le réquisitoire de Jean-Luc Blachon a aussi été une diatribe contre le fonctionnement de ces cercles soumis à un contexte réglementaire obsolète et placés sous l'œil d'effectifs de police peau de chagrin. La loi encourage la triche et les dérives de ces *"cercles qui ne sont pas des tripots mais des lieux où on s'étripe"*.

Leur développement apparaît dans l'immédiat après-guerre, dans une France sinistrée et démoralisée. Il en existe encore dix à Paris et quatre en Province, aujourd'hui encore soumis à des décrets de 1947. Les Corses s'y impliquent. Les raisons en sont diverses. Sur l'île, on assure que le gaullisme offre aux Corses cette manne en remerciement d'actes de résistance. D'autres suggèrent que les "exilés" corses ont appris l'art du jeu dans les colonies, d'Afrique à Macao. Et ont ainsi acquis une grande expertise.

Un cercle, c'est avant tout une association loi 1901 aux objectifs divers et variés qui obtient une autorisation pour la pratique des jeux de hasard. Au cercle Concorde, il s'agit de l'association du "Cercle pour la communication et les relations humaines" qui vise à la constitution des États-Unis d'Europe. L'autorisation vaut de l'or. Elle est accordée par le ministre de l'Intérieur après plusieurs avis. Contrairement aux 197 casinos français où les joueurs jouent contre la société commerciale, dans les cercles, les joueurs, membres de l'association à laquelle ils paient une cotisation, s'affrontent entre eux.

En théorie, un joueur achète une table aux enchères bénéficiant des gains ou assurant les pertes. C'est "le

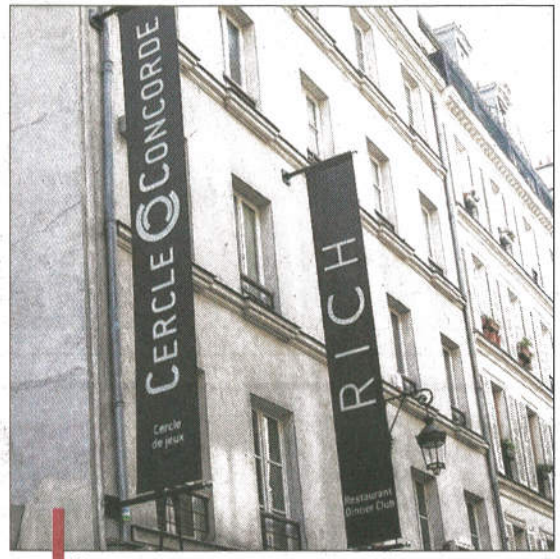

À l'origine, le cercle Concorde avait pour but de... promouvoir les États-Unis d'Europe. / PHOTO DR

banquier", celui qui investit, réalimente en cours de parties. Les banquiers regroupés en consortium sont en réalité les vrais patrons du cercle, ceux qui investissent les fonds. Paul Lantieri dit avoir mis 200 000 € comme placement de départ. Comme au Concorde où les banquiers étaient au nombre de cinq, ils sont la plupart du temps "des prête-noms". *"Rien dans les textes ne permet d'interdire cette pratique, rien ne permet de connaître la provenance de l'argent, ni même de connaître le nom du banquier"*, a déclaré au tribunal le commandant Bernard Henric des Renseignements généraux, retraité du service Courses et Jeux. *À qui appartient l'argent mis en jeu, d'où vient-il et où va-t-il ? Avec des pouvoirs administratifs limités du service, je vous laisse imaginer les dérives"*. Un quidam peut très bien venir au cercle avec 200 000 euros, repartir gagnant et ni son nom, ni la somme qu'il a gagnée ne sera notée nulle part. La récente obligation de déclaration de soupçon à Tracfin n'est pas sanctionnée. Aucun cercle ne l'a jamais fait.

De douze enquêteurs au début des années 2000, l'effectif du service Courses et jeux est tombé à quatre dont l'un interdit de voie publique pour raisons médicales. Les cercles jouent donc sur du velours, alors que les spécialistes estiment qu'un contrôle quasi-permanent serait nécessaire sur ces "lieux sensibles" où se brassent des sommes colossales en liquide. En un peu moins d'un an, le cercle Concorde n'avait reçu que dix visites administratives. Simple vérification de la liste des interdits, de l'encaissement des chèques de règlement de cotisation... Les contrôleurs ont un accès libre aux coffres mais cela n'est pas utile, rien n'interdisant que tout l'argent soit regroupé au même endroit, il est alors impossible de déterminer l'affection des sommes. Les Renseignements généraux puis la police judiciaire désormais en charge de ce contrôle appellent à une évolution législative. *"La réglementation est obsolète*, a indiqué le commissaire divisionnaire Jean-Pierre Alezra, patron du service. *Cela fait l'objet de groupes de travail qui émettent des propositions en vue de la modification profonde du statut des cercles"*. Il faudrait notamment des caméras partout sur toutes les tables, les lieux de comptées, les coffres... Les fermer purement et simplement pourrait cependant relancer la vogue des tripots clandestins.

L.L.

HENRI PANUNZI, "LA CHEVILLE OUVRIÈRE"

Deux ans de prison et une interdiction professionnelle en lien avec les jeux pendant cinq ans. *"Sachant qu'en matière des jeux"*, il a été le principal collaborateur du Concorde, un des *"chefs opérateurs"*.

JEAN-PHILIPPE LENEVEU, "COURROIE DE TRANSMISSION"

Deux ans de prison et une interdiction professionnelle en lien avec les jeux pendant cinq ans. Neveu d'Edmond Raffali, *"il fait l'interface entre la vie du cercle et la famille Raffali"*.

JEAN-PAUL SUSINI, "L'ŒIL DE MOSCOU"

Deux ans de prison dont un avec sursis. *"Homme à tout faire du fait de ses accointances"*, il est décrit comme le représentant de Paul Lantieri au sein du cercle, celui qui a permis les détournements reprochés à ses dirigeants.

JEAN-LUC BERTHON, EXPERT COMPTABLE

Un an de prison avec sursis et une interdiction professionnelle pendant trois ans. *"Entraîné par Paul Lantieri, il a déraillé"*.

BRJN